



Cercle d'Esgrime de Torcy

Consignes sanitaires à appliquer lors des entraînements

Voici les consignes sanitaires que nous vous demandons de respecter pour chaque entraînement :

1. Le port d'un masque chirurgical ou réutilisable (lavable) est obligatoire dans l'enceinte du gymnase.
2. Il est demandé aux accompagnants de ne pas rester dans la salle d'armes durant les entraînements.
3. Aucun prêt de matériel ne sera fait en cas d'oubli. Les parents devront contrôler le sac des enfants avant de venir à la salle afin de s'assurer qu'il possède tout son équipement (voir liste en bas de ce document. Ils devront également contrôler à la fin de la séance que rien n'ait été oublié.
4. L'accès aux vestiaires étant limité (pas plus de 7 personnes en même temps), nous vous demandons, dans la mesure du possible, de venir directement en tenue.
5. Respecter le sens d'accès et de sortie à la salle d'armes :
 - Entrée → porte principale du gymnase
 - Sortie → portes vitrées dans la salle
6. Prendre du gel hydroalcoolique à l'entrée de la salle d'armes.
7. Les personnes présentes dans la salle doivent être distancées de 2 mètres, sauf pendant les assauts.
8. Le port du masque est obligatoire pour les échauffements et le travail des fondamentaux. Il n'est pas obligatoire pour les assauts. Il doit être remis après le match, dès que la récupération respiratoire le permet. Il faudra s'essuyer avec une serviette personnelle la sueur du visage avant de remettre le masque car un masque mouillé est inefficace et il faudra le changer.
9. Les dispositifs d'accrochage des fils de corps doivent impérativement être désinfectés avant et après chaque changement de tireur sur la piste.

10. Le salut se fait uniquement par le salut de l'escrimeur, mais sans aucun contact physique, ni par la main, ni par le coude.
11. Le corps à corps doit au maximum être évité.
12. Les périodes de repos obéissent aux mêmes règles (port du masque et distances) et sans « mélange » des armes, masques et gants.
13. Chaque tireur apportera sa propre bouteille d'eau ainsi que sa serviette, ses lingettes désinfectantes et un masque de rechange.
14. Les échanges de boissons et de nourriture sont interdits.
15. Si un escrimeur présente un signe évocateur d'une infection à coronavirus, fièvre, gêne respiratoire, toux sèche, nez qui coule, trouble du goût ou de l'odorat, douleur dans la poitrine, il lui est demandé de ne pas venir à la salle d'armes ou de renoncer à son entraînement s'il est présent jusqu'à ce que le diagnostic de COVID soit infirmé
16. Respecter toutes les consignes qui seront données par les Maîtres d'Armes et les membres du bureau.

Pour information, une liste des participants sera tenue à jour à chaque séance. Elle sera conservée au minimum 1 mois

Liste du matériel :

- 1) 1 masque
- 2) 1 arme (fleuret ou épée)
- 3) 1 gant
- 4) 1 fil de corps
- 5) 1 veste d'escrime
- 6) 1 sous-cuirasse
- 7) 1 pantalon d'escrime
- 8) 1 cuirasse électrique (pour le fleuret)